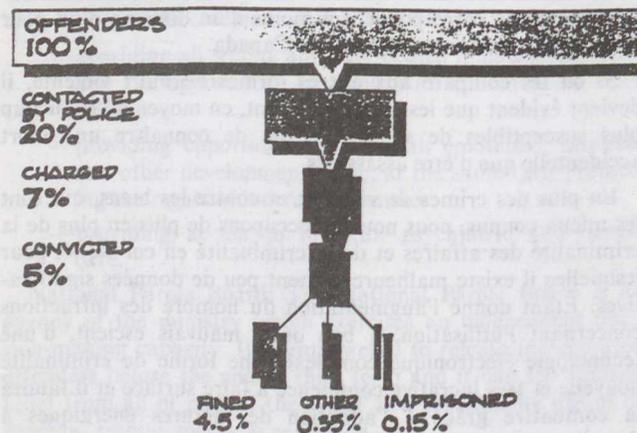


## [Text]

criminal behaviour. There are many factors well beyond the powers of police, the courts and corrections which affect crime—social tensions, economic circumstances, housing and living conditions.

The response to crime: For many, the principal purpose of the criminal justice system is the detection of crime, the apprehension of criminals and bringing them to justice. Yet, as is illustrated by this chart, very few actually make it all the way through the system. Many crimes are committed but not all are detected or reported. Only approximately one-fifth of all offenders are caught by police. Fewer are tried and even fewer are sentenced to prison terms. The net result is that only one offender in 600 is ever jailed.

## ATTRITION IN SYSTEM



This reality indicates the importance of putting more emphasis on crime prevention to reduce the incidence of crime. It also serves to put into perspective the number of Canadians presently behind bars.

Although the incarceration rate in Canada is less than half that of the United States, Canadian criminal justice does tend to resort to imprisonment more readily than other countries. Proportionately, we incarcerate somewhat more than the English but 4 times more than the Dutch.

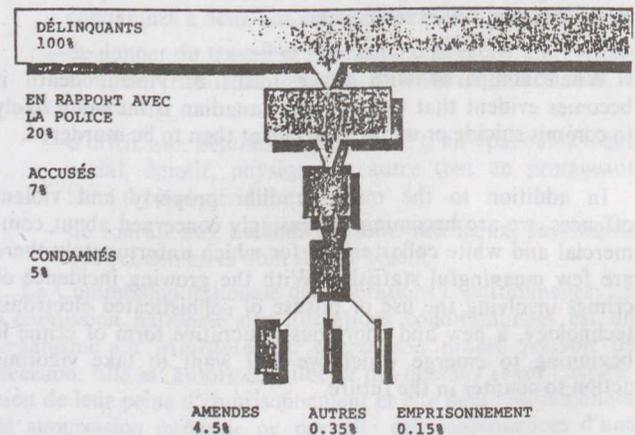
The dramatic increase in prison population since 1974 has been primarily due to increased in provincial prison populations. These statistics do not include the several thousand offenders held in halfway houses, hospitals, or juvenile institutions. A concern, then, is that we consider whether prison is resorted to too readily and for too long and whether at least as equally effective, more humane and less costly means are not available.

## [Translation]

de régler le comportement criminel. De nombreux facteurs bien au delà des pouvoirs de police, des tribunaux et des services correctionnels influent sur le crime—les tensions sociales, la conjoncture économique et les conditions de vie et d'habitation.

Les solutions apportées au crime: Nombreux sont ceux qui considèrent que le système de justice pénale a pour but principal de déceler les crimes et d'appréhender les criminels et de les faire comparaître devant les tribunaux. Pourtant, comme le montre ce tableau, très peu de criminels franchissent toutes les étapes du système de justice. En effet, un grand nombre de crimes sont commis, mais ils ne sont pas tous décelés ou signalés. La police n'arrête seulement qu'un cinquième environ des auteurs d'infractions. La proportion de ceux qui subissent un procès est moins élevée et moins encore pour ce qui est de ceux qui sont condamnés à des peines d'incarcération. En fin de compte, seulement un criminel sur 600 aboutit en prison.

## RÉPARTITION AU SEIN DU SYSTÈME



Ces chiffres indiquent qu'il importe, afin de réduire la criminalité, de mettre davantage l'accent sur la prévention du crime. Ils mettent également en relief le nombre de Canadiens qui se trouvent actuellement sous les verrous.

Même si le taux d'incarcération au Canada est moins de la moitié de celui des États-Unis, la justice pénale canadienne a tendance à recourir plus volontiers à l'incarcération que celle d'autres pays. Toutes proportions gardées, la population carcérale canadienne équivaut à un peu plus de celle de l'Angleterre mais à quatre fois celle de la Hollande.

L'augmentation considérable qu'a connue la population carcérale canadienne depuis 1974 est due principalement à la hausse du nombre de personnes incarcérées dans des prisons provinciales. Ces statistiques ne tiennent pas compte des personnes, plusieurs milliers, qui sont détenues dans des maisons de transition, des hôpitaux ou des établissements pour jeunes délinquants. Cet état de choses découle-t-il de ce que nous faisons appel aux prisons trop souvent ou pour des périodes trop longues ou de ce que nous ne disposons pas d'autres moyens qui soient tout aussi efficaces, mais en même temps plus humains et moins coûteux?